

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00907

Numéro SIREN : 898 114 137

Nom ou dénomination : A.R.C. Aluminium

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2023 sous le numéro de dépôt A2023/009347

**A.R.C. Aluminium**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 250 000 euros**  
**Siège social : 1192 chemin du Pansu,**  
**38500 LA BUISSE**  
**898 114 137 RCS GRENOBLE**

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 06 JUILLET 2023**

L'an Deux Mille vingt-trois  
Le six juillet  
A vingt heures 30

La société CARBONERO, Société par actions simplifiée au capital de 168 000 euros, ayant son siège social 1192, Chemin du Pansu, 38500 LA BUISSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 334 897 162 RCS GRENOBLE,  
Représentée par son président Monsieur Jean-Louis CARBONERO

Associée unique de la société A.R.C. Aluminium,

En présence de Monsieur Jean-Louis CARBONERO, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Démission sans remplacement du Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

### **PREMIERE DÉCISION**

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Jean-Louis CARBONERO de son mandat de Président à compter du 31 juillet 2023, nomme en qualité de nouveau Président, à compter de cette date et sans limitation de durée :

La société **CARBONERO** au capital de 168 000 euros, dont le siège social est 1192 Chemin du pansu 38500 LA BUISSE immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 334 897 162 GRENOBLE représentée par son Directeur général Monsieur Adrien CARBONERO,

Monsieur Adrien CARBONERO au nom de la société CARBONERO qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

## DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Rémi CARBONERO de son mandat de Directeur Général à compter du 31 juillet 2023, sans qu'il y ait lieu de procéder à son remplacement dans l'immédiat.

## TROISIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société CARBONERO  
Monsieur Jean-Louis CARBONERO

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical stroke and a small loop at the bottom.